

COMPTE RENDU DU CTPD DU 25/11/2010

Une reprise timide du dialogue social local

Le dernier CTPD, avait été convoqué le 04/10/10, et nous étions clairement, dans une phase de mobilisation pour obtenir le retrait du Plan Gouvernemental sur les Retraites.

Une déclaration intersyndicale commune avait été lue ce jour là, et nous avons tous quitté la séance, estimant que nous avons beaucoup mieux à faire sur le terrain, dans la période.

FO DGFIP 66 était résolument dans l'unité d'action.

Pour la première fois, de notre jeune histoire (notre nouvelle section avait alors un an d'existence), nous acceptons de renoncer, à titre exceptionnel, à notre propre expression, pour renforcer, solidifier et amplifier l'action.

En ce 25/11/10, l'ordre du jour permettait de siéger.

Le premier contact, après un conflit est toujours délicat.

Nous n'avons pas été déçus.

Une réunion marathon de 9 h à 19h 30, avec une pause méridienne, et quelques rappels au règlement, de la part de la parité administrative, donnent le ton de cette réunion.

Avant le 1^{er} point de l'ordre du jour, le président a souhaité connaître nos questions diverses.

Cela permet à l'administration de préparer les réponses.

C'est réglementaire, mais nous espérons que le rituel des questions diverses, retrouvera toute sa souplesse.

Car on peut aussi, accepter de ne répondre qu'aux questions écrites, mais nous ne sommes tout de même pas dans les séances de questions du Parlement au Gouvernement

Après les trois déclarations liminaires des Organisations syndicales, le DDFIP a souhaité parler de ses marges de manœuvres locales.

Voici le discours :

On est à l'écoute de ce qui se passe dans le réseau.

Les membres de la Direction se déplacent de plus en plus souvent dans les services.

On rencontre des agents qui sont fiers de ce qu'ils font.

Il reconnaît que le printemps a été difficile dans les SIE, en disant que ça va mieux en automne.

Il souhaite que débutent les réunions Métiers.

La DDFIP 66 a été la première à dire et à écrire qu'il fallait un management, sans pression inutile.

Cela correspond maintenant, à une démarche nationale.

S'agissant des règles de vie quotidienne à la DDFIP 66, on va prendre le mieux des deux cotés.

Voilà le tableau idyllique décrit par le Président de séance, d'entrée de jeu.

NOUS LUI AVONS FAIT REMARQUER QUE LE DG, A BIEN PRECISE QU'IL PRENDRAIT LE MEILLEUR DE CHAQUE FILIERE CHAQUE FOIS QUE CE SERA POSSIBLE, dans une lettre adressée aux syndicats de la DGFIP. En clair, quand ce sera pas possible, on aura peut-être le pire !!!

* ACTUALISATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS(DUERP) :

Si FO DGFIP 66 s'est félicité que soit désormais formalisé dans un tel document l'idée que le risque psycho- social puisse découler en partie de pressions professionnelles, le DDFIP n'a pas souhaité débattre sur de réelles solutions en amont, mais s'est réfugié derrière son slogan : PAS DE PRESSION INUTILE .

Pour FO DGFIP 66, les suppressions d'emplois aggravent la pression mécanique qui s'exerce sur les agents, et le DUERP n'est là que pour essayer de faire passer la pilule, même si ce document a le mérite d'exister

Nous avons donc parlé des risques psycho-sociaux, sur la base d'un document où figurent aussi, au même niveau, les risques électriques.

C'est très logique, dans les deux cas, les accidents surviennent lorsque les plombs sautent !!!

* HARMONISATION DES REGLES DE VIE QUOTIDIENNE à la DDFIP 66 au 01/01/11

Trois régimes de temps de travail coexistent actuellement au sein de la DGFIP (services fusionnés, filière fiscale, filière gestion publique)

La Direction a décidé d'étendre à l'ensemble des services de la DGFIP l'application des nouvelles règles de vie quotidienne.

Par exemple, cela se traduit par la généralisation du choix individuel du module ARTT à l'ensemble des agents bénéficiant actuellement des horaires variables.

FO DGFIP 66 se réjouit de l'harmonisation des droits des agents vers le haut sur cette question.

Il a cependant fait remarquer au Président, que l'ARTT a besoin de créations d'emplois, ou de diminution de charges de travail pour bien fonctionner

Dans le contexte des suppressions d'emplois, une réduction de l'amplitude horaire d'ouverture au public dans les trésoreries doit être étudiée, si on ne veut pas que ce nouveau droit soit un droit virtuel, les chefs de postes devant au quotidien organiser le bon fonctionnement du service.

Nous avons eu le courage de poser cette problématique, sans démagogie, étant conscients des difficultés concrètes rencontrées sur le terrain.

Encore une fois c'est le sujet de l'emploi qui constitue la pierre d'achoppement.

* G.E.M. : J' AIME PAS !!!

Des Groupes d'Expression Métiers (GEM) vont se mettre en place localement.

C'est quoi ?

Il s'agit officiellement, d'un espace de réflexion, de dialogue et de propositions sur les métiers.

Un seul mot y est tabou : l'emploi !!!

C'est une suite du DOS.

Le but est le même.

Il faut donner l'occasion aux agents de discuter du fonctionnement de leurs services, en leur laissant croire que de la discussion pourrait découler une amélioration de leurs conditions de travail !!!

Dans le contexte des suppressions d'emplois, il serait illusoire de croire que les GEM pourraient amener une amélioration du quotidien des agents.

VOICI MAINTENANT NOTRE ANALYSE SUR LA REPONSE DU DDFIP A NOS QUESTIONS

L'approche des fêtes nous inspire cette métaphore.

Si le soir du Réveillon, le confit sera dur à digérer, les cadeaux au pied du sapin faciliteront les choses.

A la DDFIP 66, après le conflit, en guise de cadeau, nous avons les suppressions d'emplois.

C'est proprement indigeste et insupportable.

Rappel des chiffres : 17 suppressions pour la filière fiscale POUR 2011 (13 en 2010)
et 13 pour la filière gestion publique pour 2011 (7 en 2010)

Le CTPD emplois est programmé le 18/01/2011

En guise d'étrennes, et en nous adressant les vœux, nous connaissons alors, avec précisions les postes supprimés.

TERMINONS SUR LES BONNES NOUVELLES.

EH OUI IL Y EN A !!!

Le site internet local de votre section favorite est accessible depuis ULYSSE 66, dans la rubrique Vie Pratique.

La 2^{ème} salle du local syndical à Arago sera équipée prochainement.

Un membre de la Parité Administrative, que nous connaissons bien, a mis en avant la spécificité de l'accueil, dans notre département, à savoir une population privilégiant le contact physique, dans ses démarches administratives.

Il en découle des besoins spécifiques en emplois.



<http://www.fo-dgfip-sd.fr/066/>

fo.066@dgfip.finances.gouv.fr



Cela tombe bien, c'est le combat que mène FO DGFIP 66, avec son syndicat national, pour la prise en compte de cette donnée, qui se cumule avec l'augmentation de la population de notre département.

La bataille pour l'emploi va devoir se mener, bien au delà du CTPD.
Une nouvelle mobilisation, va devoir se construire en 2011.

FO DGFIP 66 SAURA PRENDRE SES RESPONSABILITES.

Vos représentants :

Bernard MARTI Titulaire CTPD

Ariel SALA Titulaire CTPD

Jean-Yves DE ZUMELZU Titulaire CTPD

Frédéric FERRER Suppléant CTPD, siégeant ce jour